



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'augmentation récente du prix du gaz

Question écrite n° 40979

Texte de la question

M. José Evrard alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'augmentation récente du prix du gaz. En effet, au 1er septembre 2021, le prix du gaz a connu une hausse globale de 8,7 %, de 2,7 % pour les clients qui l'utilisent en cuisine, de 5,5 % pour ceux qui en font un double usage, cuisson et eau chaude, et de 9 % pour les clients qui se chauffent avec. Au cours de ces trois derniers mois, le prix du gaz a augmenté de 15 % et, depuis l'ouverture à la concurrence, de 80 %. Ces dernières augmentations s'effectuent dans un contexte économique difficile pour l'ensemble des ménages français plongés dans la crise sanitaire. De nombreux Français ont perdu leur emploi, réduit leurs heures de travail et sacrifié une partie de leurs économies depuis l'arrivée du covid-19. En somme, il lui demande quelle réponse politique il peut apporter à cette forte augmentation du tarif du gaz.

Texte de la réponse

Les prix du gaz en Europe ont connu une augmentation importante ces derniers mois, en raison d'une forte demande tirée par la reprise de l'économie mondiale, notamment en Asie, de stocks de gaz relativement bas en Europe, et de problèmes d'approvisionnement plus conjoncturels (perturbation des flux transitant par le gazoduc Yamal-Europe à la suite d'un incendie). Cette augmentation se répercute sur la facture énergétique des consommateurs de gaz, et pèse notamment sur le pouvoir d'achat des ménages. Pour aider les ménages les plus modestes à faire face à la hausse de leur facture d'énergie, le Gouvernement a annoncé le versement d'un chèque énergie exceptionnel de 100 € pour les 5,8 millions de ménages bénéficiaires du chèque énergie en 2021. En complément, le Gouvernement a également annoncé la mise en œuvre d'un « bouclier tarifaire » permettant de contenir les conséquences de l'augmentation des prix du gaz sur la facture des ménages, en gelant à partir de novembre 2021 le niveau des tarifs réglementés de vente du gaz à leur niveau d'octobre 2021. D'autres mesures ont été annoncées en parallèle pour limiter l'augmentation de la facture d'électricité des consommateurs, également impactée par la hausse des prix du gaz.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40979

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 septembre 2021](#), page 6793

Réponse publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 7976